

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Le pôle Élections/Recensement est situé à la Mairie – Rue du Bourg Neuf (Rez-de-chaussée).
Il est ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 8H30 à 16H45.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Les inscriptions sur les listes électorales sont enregistrées tout au long de l'année.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- . Avoir la nationalité française ou être membre de l'Union Européenne.
- . Être majeur au regard de la loi française.

PIÈCES À FOURNIR

- . Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité (ou expiré depuis moins de 5 ans).
- . Carte de séjour ou passeport pour les ressortissants de l'Union Européenne.
- . Justificatif de domicile délivré au nom du demandeur, daté de moins de 3 mois : quittance de loyer émanant d'un organisme officiel, facture ou attestation d'abonnement, eau, électricité, gaz, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, fiche de paie, déclaration ou avis d'impôts sur les revenus.

Pour les personnes hébergées : fournir un certificat d'hébergement + un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + la pièce d'identité de l'hébergeant + un courrier officiel (banque, sécurité sociale, bulletin de paie, etc...) au nom et à l'adresse de l'hébergé.

Pour les jeunes de – de 25 ans qui résident chez leurs parents : justificatif de domicile des parents, de moins de 3 mois (voir liste ci-dessus) + livret de famille

Pour les administrés ayant la qualité de contribuables : fournir les deux dernières années des taxes foncières (propriétés bâties et non bâties) ou la cotisation des entreprises (CFE).

Il est cependant préférable de se renseigner avant toute démarche
auprès du Service Élections/Recensement ☎ 04. 90. 44. 78. 25
mail : elections@salondeprovence.fr

Autres possibilités d'inscription

en ligne sur le site service-public.fr

par correspondance en adressant les copies des justificatifs de domicile et d'identité
+ formulaire Cerfa n° 12669*02 (à télécharger sur service-public.fr)